



Objet : Invitation aux XXV^e RENCONTRES du Réseau Brûlage Dirigé

- Le Service Prévention des incendies du Conseil Général de Corse du Sud,
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Corse du Sud,
- L'Office National des Forêts,
- L'office de l'Environnement de Corse,
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Corse-du-Sud,

organisent conjointement et avec le concours du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, **les XXVe rencontres du réseau national des équipes de brûlage dirigé.**

Ces rencontres permettent aux praticiens nationaux (SDIS, forestiers sapeurs, UIISC, DDTM, Chambres d'Agriculture, ONF, Syndicats de propriétaires forestiers, collectivités, Réserves Naturelles ...) et des pays voisins (Italie, Portugal, Espagne,...), de mutualiser les récentes évolutions techniques, réglementaires et sociologiques relatives à l'usage du feu.

Depuis les rencontres du réseau à Narbonne en 2010, où nous avons abordé la question du brûlage dirigé dans la séquence technique de mise en autoprotection des peuplements de pins, le recours au brûlage en milieu forestier continue à faire son chemin. Du Portugal à la Corse du Sud, en passant par le Gard, le Var et évidemment l'Aude, de nombreuses équipes voient en lui un moyen d'améliorer l'auto-résistance des peuplements tout en pérennisant à moindre coût les débroussailllements des ouvrages destinés à la lutte (coupures de combustibles, zones de repli,...).

Nous vous proposons donc de reprendre cette thématique lors des prochaines rencontres du réseau brûlage dirigé qui se tiendront à ZONZA en Corse du Sud du 14 au 16 octobre 2014

«Aménagement contre l'incendie d'un territoire forestier : l'emploi du feu dans la gestion du combustible. Le cas de la forêt territoriale de Bavella Sambuco »

Seront abordés :

- A. Le contexte : Le plan de protection rapprochée du massif forestier contre l'incendie et les ouvrages de lutte. L'intégration des préconisations DFCI dans l'aménagement forestier. Le contexte des travaux DFCI en site classé.**

B. Le brûlage dirigé dans les séquences techniques d'autoprotection

- *Les éléments de la prescription : la météo, les travaux préalables, l'organisation du chantier....*
- *Les formalités administratives (autorisations des propriétaires, affichage en Mairie)*
- *L'évaluation de l'efficacité des brûlages dirigés d'autoprotection (ou le retour d'expérience sur incendies) et la fréquence des brûlages en découlant.*
- *La gestion de la régénération et de la biodiversité.*
- *Le suivi environnemental des chantiers ainsi que la gestion de la qualité de l'air.*
- *L'étude de l'état phytosanitaire avant brûlage et l'impact des brûlages sur l'état sanitaire des peuplements.*
- *Le suivi paysager des chantiers (site classé).*
- *Le coût acceptable des chantiers.*
- *L'organisation des chantiers ou comment dépasser les limites opérationnelles rencontrées.*

C. brûlage dirigé dans les séquences techniques d'entretien des ouvrages de lutte (programme, niveau de réalisation, les freins sociologiques, institutionnels, opérationnels, la régénération sur ZAL, le suivi phytosanitaire, les impacts sur le paysage....)

D. et enfin comme à l'accoutumée la vie du réseau (bilan des équipes et les éléments notoires de la campagne écoulee...) et son avenir.

Elles se tiendront **du 14 au 16 Octobre 2014 au MOUFLON D'OR à ZONZA , où vous êtes attendus le mardi 14 Octobre à partir de 9h00, (voire dès le lundi soir)**

NB . Les organisateurs ont souhaité favoriser l'unité de lieu, le calme et la nature. Ainsi les participants, trouveront-ils à moins de 500 m du village, un parc de 11 ha avec 24 mini-villas de 53 m² pour 2 à 6 personnes et une salle pouvant accueillir plus de 200 personnes pour les exposés, le tout à moins de ½ heure de route des chantiers à visiter dans le secteur du col de Bavella.



INSCRIPTION - HEBERGEMENT

L'inscription à ces rencontres doit se faire par le bulletin individuel ci-joint.

Bulletin à retourner, accompagné des chèques correspondants, avant le 10 septembre à :

Gaëlle BONNETON

DDTM de Corse-du-Sud - SEEF

à l'adresse suivante : Terre-Plein de la Gare – 20302 AJACCIO cedex 9

La réservation de l'hébergement sera à effectuer **directement** auprès des structures d'accueil dont une liste est jointe en annexe.

Le bilan de la campagne écoutée (pour les responsables des cellules départementales)

Par ailleurs, et afin de mener à bien le travail de bilan de la campagne écoutée, il est demandé à chaque équipe locale ou cellule départementale de brûlage dirigé de bien vouloir remplir préalablement le questionnaire joint.

Ce questionnaire est à retourner **avant le 10 septembre 2014 par mail** à :

Bernard LAMBERT (*attention : veuillez noter le petit changement d'adresse, de téléphone et de mail*)

SOCIETE D'ELEVAGE des PO

2, rue du Soleillé- 66500 PRADES

Tél. : 07 78 81 05 65 ou 04 68 05 29 48

bernard.lambert204@orange.fr

Ces informations seront compilées et synthétisées pour être présentées au cours des rencontres. Ces fiches permettront aussi d'identifier des événements particuliers ou des points d'actualité qui pourraient faire l'objet d'interventions préparées par certains d'entre vous.

Au plaisir de vous retrouver,

*Bernard Lambert,
Animateur du Réseau*

PJ :

- Bulletin d'inscription individuel
- Liste des hôtels à ZONZA
- Questionnaire pour le bilan de la dernière campagne de brûlage